

Suma Multi Conc D2 Conc

Révision: 2024-08-04

Version: 01.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Suma Multi Conc D2 Conc

UFI: K6FH-X18N-4007-X82A

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:

Nettoyant de surface de cuisine.

Nettoyant pour sols.

Uniquement pour usage professionnel.

Utilisations déconseillées:

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE_SWED_PW_1_1

AISE_SWED_PW_8a_1

AISE_SWED_PW_10_1

AISE_SWED_PW_11_1

AISE_SWED_PW_19_1

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssebroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands

Coordonnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@solenis.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302)

Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Danger.

Contient alcool alkyl éthoxylé (Trideceth 7-10), alcool alkyl éthoxylé (Trideceth-12), 2-aminoéthanol (Ethanolamine)

Mentions de danger :

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence:

P280 - Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
alcool alkyl éthoxylé	[4]	69011-36-5	[4]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		20-30
alcool alkyl éthoxylé	[4]	69011-36-5	[4]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		10-20
2-aminoéthanol	205-483-3	141-43-5	01-211948645-5-28	Corrosion cutanée, Catégorie 1B (H314) Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Toxicité aiguë - Voie cutanée, Catégorie 4 (H312) Toxicité aiguë - Inhalation, Catégorie 4 (H332) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3 (H335) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)		3-10
1-méthoxypropane-2-ol	203-539-1	107-98-2	01-211945743-5-35	Liquides inflammables, Catégorie 3 (H226) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3 (H336)		1-3
Propanol-2	200-661-7	67-63-0	01-211945755-8-25	Liquides inflammables, Catégorie 2 (H225) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3 (H336) Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)		1-3

Les limites de concentration spécifiques

alcool alkyl éthoxylé:

• Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) >= 10% > Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319) >= 1%

alcool alkyl éthoxylé:

• Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) >= 10% > Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319) >= 1%

2-aminoéthanol:

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3 (H335) >= 5%

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales:

Des symptômes d'intoxication peuvent apparaître après plusieurs heures. Il est recommandé d'avoir un suivi médical au moins 48 heures après l'incident.

Inhalation:

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau:

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau:

Provoque des irritations.

Contact avec les yeux:

Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

Ingestion:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Contact répété ou prolongé: Porter des gants appropriés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas remplacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
2-aminoéthanol	1 ppm 2.5 mg/m ³	3 ppm 7.6 mg/m ³
1-méthoxypropane-2-ol	50 ppm 184 mg/m ³	100 ppm 369 mg/m ³
Propanol-2	200 ppm 500 mg/m ³	400 ppm 1000 mg/m ³

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC**Exposition humaine**

Suma Multi Conc D2 Conc

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
2-aminoéthanol	-	-	-	1.5
1-méthoxypropane-2-ol	-	-	-	33
Propanol-2	-	-	-	26

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	3
1-méthoxypropane-2-ol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	183
Propanol-2	-	-	-	888

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	1.5
1-méthoxypropane-2-ol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	78
Propanol-2	-	-	-	319

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
2-aminoéthanol	-	-	0.51	1
1-méthoxypropane-2-ol	553.5	183	-	369
Propanol-2	-	-	-	500

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
2-aminoéthanol	-	-	0.28	0.18
1-méthoxypropane-2-ol	-	-	-	43.9
Propanol-2	-	-	-	89

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
2-aminoéthanol	0.07	0.007	0.028	100
1-méthoxypropane-2-ol	10	1	100	100
Propanol-2	140.9	140.9	140.9	2251

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
2-aminoéthanol	0.375	0.0357	1.29	-
1-méthoxypropane-2-ol	52.3	5.2	4.59	-
Propanol-2	552	552	28	-

8.2 Contrôles de l'exposition

Suma Multi Conc D2 Conc

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.
Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.
Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire.
Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Transfert et dilution manuels	AISE_SWED_PW_8a_1	PW	PROC 8a	60	ERC8a
Application automatique dans un système clos dédié	AISE_SWED_PW_1_1	PW	PROC 1	60	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Protection des mains:

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 16321 / EN 166).

Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire. Contact répété ou prolongé: Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.

Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration: > = 480 min Epaisseur du matériau: > = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

Protection du corps:

Protection respiratoire:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (% poids/poids): 0.7

Contrôles d'ingénierie appropriés: Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.

Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle par brossage, frottage ou nettoyage	AISE_SWED_PW_10_1	PW	PROC 10	480	ERC8a
Application par pulvérisation	AISE_SWED_PW_11_1	PW	PROC 11	60	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Protection des mains:

Protection du corps:

Protection respiratoire:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Application par flacon pulvérisateur: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide

Couleur: Limpide , Foncé , Bleu**Odeur:** Produit caractéristique**Seuil olfactif:** Non applicable**Point de fusion/point de gel (°C)** Non déterminé**Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)** Non déterminéNon approprié pour la classification de ce produit
Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
alcool alkyl éthoxylé	> 200	Méthode non fournie	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		
2-aminoéthanol	169-171	Méthode non fournie	1013
1-méthoxypropane-2-ol	117-125	Méthode non fournie	1013
Propanol-2	82	Méthode non fournie	1013

Méthode / remarque**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable aux liquides**Inflammabilité (liquide):** Non inflammable.**Point d'éclair (°C):** > 60 °C**Supporte la combustion:** Le produit n'entretient pas la combustion
(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)coupelle fermée
Pertinence de la preuve**Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%):** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
alcool alkyl éthoxylé	[-]	[-]
2-aminoéthanol	3.4	27
1-méthoxypropane-2-ol	1.48	13.7
Propanol-2	2	13

Méthode / remarque**Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé**Température de décomposition:** Non applicable.**pH:** ≈ 11 pur**pH dilué:** ≈ 10 (0.7 %)**Viscosité cinématique:** ≈ 80 mPa.s (20 °C)**Solubilité dans/miscibilité avec eau:** Complètement miscibleISO 4316
ISO 4316

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
alcool alkyl éthoxylé	Soluble	Méthode non fournie	20
alcool alkyl éthoxylé	Soluble	Méthode non fournie	20
2-aminoéthanol	1000	Méthode non fournie	20
1-méthoxypropane-2-ol	2000 Soluble	Méthode non fournie	20
Propanol-2	Soluble	Méthode non fournie	

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque**Pression de vapeur:** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
alcool alkyl éthoxylé	Négligeable	Méthode non fournie	20-25
alcool alkyl éthoxylé	< 10		20
2-aminoéthanol	50	Méthode non fournie	20
1-méthoxypropane-2-ol	1560	Méthode non fournie	25
Propanol-2	4200	Méthode non fournie	20

Méthode / remarque**Densité relative:** ≈ 1.04 (20 °C)**Densité de vapeur:** Pas de données disponibles.**Caractéristiques des particules:** Pas de données disponibles.OECD 109 (EU A.3)
Non approprié pour la classification de ce produit
Non applicable aux liquides.**9.2 Autres informations****9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique**

Suma Multi Conc D2 Conc

Propriétés explosives: Non-explosif. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Propriétés comburantes: Non comburant.

Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange:

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): 1400

ATE - Voie cutanée (mg/kg): >2000

ATE - Par inhalation, vapeurs (mg/l): >20

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
alcool alkyl éthoxylé	LD ₅₀	> 300-2000	Rat	OECD 423 (EU B.1 tris)		2000
alcool alkyl éthoxylé	LD ₅₀	> 300-2000	Rat	Pertinence de la preuve		720
2-aminoéthanol	LD ₅₀	1089	Rat	OECD 401 (EU B.1)		1089
1-méthoxypropane-2-ol	LD ₅₀	4016	Rat	OECD 401 (EU B.1)		5000
Propanol-2	LD ₅₀	5840	Rat	OECD 401 (EU B.1)		Non établie

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
alcool alkyl éthoxylé	LD ₅₀	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
alcool alkyl éthoxylé	LD ₅₀	> 2000	Lapin	Pertinence de la preuve		Non établie
2-aminoéthanol	LD ₅₀	2504	Lapin	OECD 402 (EU B.3)		2504
1-méthoxypropane-2-ol	LD ₅₀	> 15800	Lapin	OECD 402 (EU B.3)		Non établie
Propanol-2	LD ₅₀	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé		Pas de			

		données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
2-aminoéthanol	LC ₅₀	> 1.4 Pas de mortalité observée	Rat	Méthode non fournie	4
1-méthoxypropane-2-ol	LC ₅₀	> 25,5	Rat	OECD 403 (EU B.2)	4
Propanol-2	LC ₅₀	> 25 (vapeur)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	6

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
alcool alkyl éthoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alcool alkyl éthoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
2-aminoéthanol	Non établie	Non établie	250	Non établie
1-méthoxypropane-2-ol	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
Propanol-2	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
2-aminoéthanol	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
1-méthoxypropane-2-ol	Non irritant	Rat	OECD 404 (EU B.4)	
Propanol-2	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	Méthode non fournie	
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
2-aminoéthanol	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
1-méthoxypropane-2-ol	Non corrosif ou irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
Propanol-2	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
2-aminoéthanol	Irritant pour les voies respiratoires		Méthode non fournie	
1-méthoxypropane-2-ol	Pas de données disponibles			
Propanol-2	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
alcool alkyl éthoxylé	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
2-aminoéthanol	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
1-méthoxypropane-2-ol	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
Propanol-2	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / Buehler test	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données			

Suma Multi Conc D2 Conc

	disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles			
1-méthoxypropane-2-ol	Pas de données disponibles			
Propanol-2	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
alcool alkyl éthoxylé	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie
alcool alkyl éthoxylé	Aucune preuve de mutagénicité	Méthode non fournie Pertinence de la preuve	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie Pertinence de la preuve
2-aminoéthanol	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 473 OECD 476 (Mouse lymphoma)	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)
1-méthoxypropane-2-ol	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Pas de données disponibles	
Propanol-2	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
alcool alkyl éthoxylé	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
alcool alkyl éthoxylé	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
2-aminoéthanol	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
1-méthoxypropane-2-ol	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
Propanol-2	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	Effets tératogènes	> 50	Rat	Non connu		Aucun effet important ou danger critique connus
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	Toxicité maternelle	> 250	Rat	Pertinence de la preuve		Non toxique pour la reproduction
2-aminoéthanol	NOAEL	Toxicité pour le développement	> 75	Lapin	OECD 414 (EU B.31), oral	6 - 15 jour(s)	Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
1-méthoxypropane-2-ol			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
Propanol-2			Pas de données disponibles				

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol	NOAEL	300	Rat		75	
1-méthoxypropane-2-ol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				
1-méthoxypropane-2-ol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				
1-méthoxypropane-2-ol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	Oral(e)	NOAEL	50	Rat	Méthode non fournie	24 mois	Effets sur le poids des organes	
alcool alkyl éthoxylé	Oral(e)	NOAEL	50	Rat	Pertinence de la preuve	24 mois	Effets sur le poids corporel et sur la consommation de nourriture/eau Effets sur le poids des organes	
2-aminoéthanol			Pas de données disponibles					
1-méthoxypropane-2-ol			Pas de données disponibles					
Propanol-2			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable
2-aminoéthanol	Voies respiratoires
1-méthoxypropane-2-ol	Pas de données disponibles
Propanol-2	Système nerveux central

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles
1-méthoxypropane-2-ol	Reins
Propanol-2	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers**11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	LC ₅₀	> 1 - 10	<i>Cyprinus carpio</i>	OECD 203 (EU C.1)	96
alcool alkyl éthoxylé	LC ₅₀	> 10 - 100	<i>Cyprinus carpio</i>	OECD 203 (EU C.1) Pertinence de la preuve	96
2-aminoéthanol	LC ₅₀	349	<i>Cyprinus carpio</i>	OCDE 203, semi statique	96
1-méthoxypropane-2-ol	LC ₅₀	> 1000	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Méthode non communiquée	96
Propanol-2	LC ₅₀	> 100	<i>Pimephales promelas</i>	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	EC ₅₀	1 - 10	<i>Daphnia magna Straus</i>	OCDE 202, statique	48
alcool alkyl éthoxylé	EC ₅₀	> 10 - 100	<i>Daphnia magna Straus</i>	OCDE 202, statique	48
2-aminoéthanol	EC ₅₀	27.04	<i>Daphnia magna Straus</i>	OCDE 202, statique	48
1-méthoxypropane-2-ol	EC ₅₀	21100 - 25900	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48
Propanol-2	EC ₅₀	> 100	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	EC ₅₀	1 - 10	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	OCDE 201, statique	72
alcool alkyl éthoxylé	EC ₅₀	> 10 - 100	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	OCDE 201, statique Pertinence de la preuve	72
2-aminoéthanol	EC ₅₀	2.8	<i>Selenastrum capricornutum</i>	OECD 201 (EU C.3)	72
1-méthoxypropane-2-ol	EC ₅₀	> 1000	<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	Méthode non communiquée	168
Propanol-2	EC ₅₀	> 100	<i>Scenedesmus quadricauda</i>	Méthode non communiquée	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			

Suma Multi Conc D2 Conc

alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles			
1-méthoxypropane-2-ol		Pas de données disponibles			
Propanol-2		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	EC ₁₀	> 10000	Boues activées	DIN 38412 / Part 8	17 heure(s)
alcool alkyl éthoxylé	EC ₁₀	> 10000	Bactérie	DIN 38412 / Part 8	17 heure(s)
2-aminoéthanol	EC ₅₀	> 1000	Boues activées	DIN EN ISO 8192-OECD 209-88/302/EEC	3 heure(s)
1-méthoxypropane-2-ol	EC ₅₀	1000	Boues activées	Méthode non communiquée	3 heure(s)
Propanol-2	EC ₅₀	> 1000	Boues activées	Méthode non communiquée	

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol	NOEC	1.2	<i>Oryzias latipes</i>	OECD 210	30 jour(s)	
1-méthoxypropane-2-ol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	EC ₁₀	2.6	<i>Daphnia magna</i>	OCDE 211, semi-statique	21 jour(s)	Effets sur la reproduction
2-aminoéthanol	NOEC	0.85	<i>Daphnia magna</i>	OECD 202	21 jour(s)	
1-méthoxypropane-2-ol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				
1-méthoxypropane-2-ol		Pas de données				

Suma Multi Conc D2 Conc

		disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	220	<i>Eisenia fetida</i>			
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	220	<i>Eisenia fetida</i>			
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	10	<i>Lepidium sativum</i>	OECD 208		
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	10	<i>Lepidium sativum</i>	OECD 208		
Propanol-2		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				

12.2 Persistance et dégradabilité**Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données			

Suma Multi Conc D2 Conc

	disponibles			
1-méthoxypropane-2-ol	< 1 jour(s)	Méthode non communiquée	Rapidement photodégradable	
Propanol-2	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
Propanol-2	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
Propanol-2		Pas de données disponibles			

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé	Boues activées, aérobie	CO ₂ production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
alcool alkyl éthoxylé		CO ₂ production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
2-aminoéthanol		Réduction du COD	> 90 % en 21 jours(s)	OECD 301A	Facilement biodégradable
1-méthoxypropane-2-ol			96 % en 28 jours(s)	OECD 301E	Facilement biodégradable
Propanol-2			95 % en 21 jours(s)	OECD 301E	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé					Pas de données disponibles
Propanol-2					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé					Pas de données disponibles
Propanol-2					Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulationCoefficient de partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	4.09	QSAR	Pas de bioaccumulation prévue	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		Pas de bioaccumulation prévue	
2-aminoéthanol	- 1.91	OECD 107	Pas de bioaccumulation prévue	
1-méthoxypropane-2-ol	0.37	Méthode non communiquée	Faible potentiel de bioaccumulation	
Propanol-2	0.05	OECD 107	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	-			Pas de bioaccumulation prévue	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			Pas de bioaccumulation prévue	
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles				
1-méthoxypropane-2-ol	3.2		Méthode non communiquée	Faible potentiel de bioaccumulation	
Propanol-2	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient	Coefficient de	Méthode	Type de sol/	Evaluation
---------------	-------------	----------------	---------	--------------	------------

Suma Multi Conc D2 Conc

	d'adsorption Log Koc	désorption Log Koc(des)		sédiments	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Immobile dans le sol ou les sédiments
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Immobile dans le sol ou les sédiments
2-aminoéthanol	0.067		Modélisation		Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau Adsorption par la phase solide du sol n'est pas prévue
1-méthoxypropane-2-ol	Pas de données disponibles				Haut potentiel de mobilité dans le sol
Propanol-2	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets:

20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses.

Emballages vides

Recommandation:

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés:

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)**

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Marchandises non-dangereuses

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses

14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses

14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange****Règlements UE:**

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface non ioniques
parfums

>= 30 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MS1005464

Version: 01.0

Révision: 2024-08-04

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H312 - Nocif par contact cutané.
- H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 - Nocif par inhalation.
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité